**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 116 (1990)

**Heft:** 11

Wettbewerbe

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Comune di Losone/TI	Urbanizzazione comprensorio centro paese, CP	Architetti iscritti all'OTIA, ramo architettura, aventi il domicilio fiscale nel Cantone Ticino a partire dal 1.1.90		् - सुद
Commune de Balzers, Liechtenstein	Extension de l'école pri- maire de Balzers, CP	Architectes domiciliés ou établis dans la Principauté de Liechtenstein au moins depuis le ler janvier 1989 ou originaires de la principauté	2 juillet 90 (9 avril 90)	
Chemins de fer fédéraux, direction d'arrondissement III	Lotissement Röntgenareal à Zurich, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le ler janvier 1990 en ville de Zurich ou originaires de cette ville		27
Municipio di Breganzona/TI	Nuovo scuola media, Breganzona, CP	Professionisti iscritti all'Ordine degli Ingegneri e Architetti del Cantone Ticino (OTIA), ramo archi- tettura, con domicilio fiscale nel Sottoceneri almeno dal 1.1.1990		
Feuerschaugemeinde Appenzell	Extension des locaux du Service du feu à Appen- zell, CP	Architectes originaires du canton d'Appenzell Rho- des-Intérieures ou qui y sont domiciliés ou établis au moins depuis le 1er janvier 1988		
Commune de Villars- sur-Glâne/FR	Centre scolaire de Villars- Vert, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg avant le 1er janvier 1990 et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées	24 août 90	8/90 B 54
Canton du Valais, commune de Sierre	Aménagement du site de Géronde à Sierre/VS, CP	Urbanistes, architectes et architectes-paysagistes établis ou domiciliés en Suisse, ou Suisses établis à l'étranger	31 août 90	5/90 B 34
Comune di Manno/TI	Nuova casa comunale, CP	Professionisti del ramo architettura che alla data del 1.1.90 risultano: domiciliati nel cantone Ticino o aventi sede all'ufficio nel cantone Ticino; tutti i concorrenti dovranno risultare iscritti all'albo dell'OTIA		
Conseil d'Etat du canton de Vaud		Architectes des cantons de Vaud, Genève, Valais, Neuchâtel, Fribourg et Jura, établis avant le ler janvier 1990 ainsi qu'aux architectes originaires du canton de Vaud, quel que soit leur domicile (exigences requises pour exercer la profession dans le canton de Vaud)		10/90 B 83
Commune bourgeoise de Berne	Aménagement du lotisse- ment «Baumgarten» E, CI	Bureaux d'architecture et d'urbanisme domiciliés ou établis dans les communes membres du VZRB. Ins- criptions: Administration des biens de la commune bourgeoise de la ville de Berne, Kochergasse 4, 3011 Berne	20 oct. 90 (30 avril 90)	
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg	«Le Pra», La Tour-de- Trême, complexe de bâti- ments, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton, inscrits au Registre des personnes autorisées dans leur canton respectif	26 oct. 90 (4 mai 90)	9/90 B 62
Ville de Vevey ·	Création d'un complexe hôtelier, récréatif et cul- turel, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1er janvier 1990 ou originaires de celui-ci		8/90 B 54
Commune de Châtel- Saint-Denis/FR	Aménagement d'un centre aux Paccots, CI	Urbanistes, architectes, architectes-paysagistes éta- blis ou domiciliés en Suisse et urbanistes, archi- tectes, architectes-paysagistes suisses établis à l'étranger		12/90
Commune de Trimmis/GR	Maison de commune et foyer pour personnes âgées, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans le canton des Grisons au moins depuis le 1er janvier 1989 ou origi- naires de Trimmis	(dès le 26 fév. 90)	

		ingenies of a sintestee salesco /		
Office fédéral de l'énergie	Parois et toits à haut pou- voir isolant	Tous les entrepreneurs, architectes et ingénieurs exerçant dans le domaine de la construction en Suisse	(28 fév. 90)	
Direction générale des PTT, Berne		Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Berne au moins depuis le 1er janvier 1989	(dès fin fév. 90)	

### Nouveau dans cette liste

Coopérative d'habitation pour personnes âgées, Baar/ZG

Habitations pour personnes âgées au Sonnenweg, Baar, CP

Architectes domiciliés ou établis dans le canton de 5 oct. 90 Zoug au plus tard le 1er janvier 1990 ou originaires de (5-31 mai 90) ce canton

# **Exposition**

Commune de Givisiez/FR Agrandissement du centre

scolaire à Givisiez, CP

Centre de protection civile, Givisiez. Ouvert du jeudi 17 au samedi 26 mai, de 15 à 20 heures

#### Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.

# Actualité



## Amnésie toponymique ou censure involontaire?

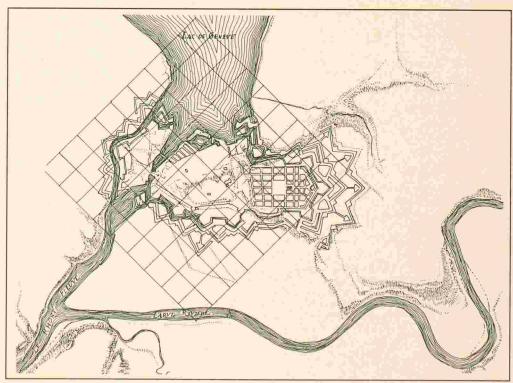
La Ville de Genève procède actuellement au remplacement des plaques indiquant le nom des rues. Je ne critiquerai pas ici le choix des caractères et de leurs proportions, ni l'usage systématique des minuscules, qui rend difficile la lecture. Au hasard d'un arrêt à un feu rouge, mon regard se pose sur une nouvelle plaque: Rue Michelidu-Crest.

La toponymie, tant des lieux que des rues, m'intéresse depuis longtemps. Un autre hasard a voulu que les travaux de Micheli du Crest s'inscrivent dans mes recherches sur l'histoire urbaine; cette coïncidence éveille mon attention. Je lis sur la plaque cette simple inscription: «Jacques-Barthélemy Micheli du Crest (1690-1766), homme de science» - voilà qui escamote nombre des vertus et

des souffrances de ce grand Genevois et me paraît d'autant plus injuste et inconvenant que la pose de cette plaque coïncide avec le tricentenaire de sa naissance. Chacun se souvient encore des fastes qui ont marqué en 1987 le bicentenaire de la naissance de Guillaume-Henri Dufour, cet autre ingénieur mi-

litaire, topographe et homme politique - qui a certainement beaucoup appris de Micheli du Crest, raison de rappeler ici les étapes de la vie de ce dernier. Il fut d'abord capitaine genevois au service de France et bénéficia - comme Dufour d'une excellente formation d'ingénieur militaire.

En tant que membre du Conseil genevois des Deux-Cents, il participa dès 1716 à l'élaboration du projet des fortifications. Au cours des travaux, son esprit critique et inventif lui fait proposer plusieurs contreprojets qui nous paraissent aujourd'hui visionnaires, par exemple l'importante extension de l'en-



Projet de fortifications de Micheli du Crest, opposé à celui de la Ramière, dressé à Strasbourg en 1730. Ce plan a été redessiné par l'auteur sur la base des coordonnées topographiques actuelles (voir IAS Nº 4/88: Les grands traceurs de plans).